



Régularisation sans papier

Par **Abdenour**, le **19/11/2022** à **16:42**

Bonjour, je vous sollicite pour avoir une idée des démarches à suivre
Je vis en France de 04/14 entrée régulière en France aéroport Charles de Gaulle Paris, 1 mois plus tard je me suis fait hospitaliser pour une maladie grave infectieuse et tropicale à l'hôpital la Pitié, suite à ça j'ai obtenu ma carte AME puis j'ai eu mon titre de séjour provisoire renouvelable mais à ma 4^e demande, la préfecture me l'a retiré avec un OQTF j'ai fait un recours sans succès ! Ils m'ont dit que mon pays d'origine avait les moyens pour me soigner alors que j'avais fait pratiquement tous les hôpitaux du pays (Algérie) et aucun m'en a parlé de tuberculose ! D'ailleurs, je ne connaissais même pas cette maladie tellement choqué et enfermé j'ai même essayé des tentatives de suicides Y'a-t-il un moyen de se régulariser le fait que je vis ici depuis presque 9 ans

Par **amajuris**, le **20/11/2022** à **09:58**

bonjour,

je pense que tous les médecins exerçant en Algérie connaissent la tuberculose et les moyens de la soigner.

il existe en Algérie un plan national de lutte contre cette maladie.

salutations